

**Cadre du Mémoire technique**

**commun aux 2 lots**

*Le candidat devra uniquement répondre sur le cadre du mémoire technique fourni par l’Université. Seules les informations indiquées sur le cadre seront prises en compte pour l’analyse et la notation des sous-critères de la valeur technique.*

**Sous-critère 1 : Organisation mise en œuvre pour la réalisation des prestations** **(10 points)**

Le candidat détaillera l’organisation humaine mise en place pour les besoins de la prestation, les formations des personnels impliqués, l’expérience professionnelle de l’interlocuteur unique.

Concernant les collectes le candidat précisera le nombre de chauffeurs affectés aux collectes, leurs qualifications et le nombre d’année d’expérience.

Pour les DASRI **(LOT 2 uniquement)** le candidat précisera les modalités mises en œuvre pour garantir le respect des délais de 72 h entre la collecte et le traitement des déchets par le centre d’incinération.

**Sous-critère 2 : Traçabilité, contrôle et suivi facturation (10 points)**

Le candidat détaillera le processus administratif permettant d’assurer la traçabilité des déchets BSDD, l’archivage et la possibilité de consulter des documents à distance.

Le candidat précisera les modalités mises en œuvre pour permettre le contrôle de validité des contenants.

**Sous-critère 3 : Performance de l’offre en matière de protection de l’environnement** **(10 points)**

Le candidat devra détenir une certification ou une équivalence permettant de justifier de son implication dans le domaine de la protection de l’environnement.

Les actions mises en œuvre pour réduire l’impact environnemental des activités et permettant de justifier de son implication dans le domaine de la protection de l’environnement dans le cadre de la prestation.